



Nature du besoin : Boîte à outils de simulation

Dossier : W6399-24-LO97/A

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition du besoin

Le ministère de la Défense nationale a besoin de deux (2) kits de formation et de simulation à utiliser avec le détecteur automatique d'agents chimiques AP4C en service (NSN : 6665-14-554-4482) fabriqué par PROENGIN (St-Cyr l'école, France). Le kit SimTool (pièce PROENGIN n° M2852 E00 000) permet une connexion simultanée à plusieurs détecteurs AP4C afin de recevoir et d'afficher des informations de détection et d'état d'agent en direct sur un ordinateur ou une tablette dans le cadre d'un événement de formation. De plus, le kit SimTool peut créer des lectures de détection simulées et des alarmes sur les écrans de chaque détecteur afin d'effectuer une formation des utilisateurs dans un environnement sûr sans avoir recours à des agents en direct. Le kit SimTool PROENGIN (pièce n° M2852 E00 000) est le seul produit connu qui répond aux exigences essentielles minimales détaillées au paragraphe 3.

Avec l'option de deux (2) quantités supplémentaires en option pour le pour le numéro de pièce M2852 E00 000.

Les produits exacts demandés sont les suivants :

Article 1 :

No d'article : M2852 E00 000

NCAGE : F6538

Description : Kit d'outils de simulation

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé des capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit montrer dans un énoncé des capacités que son produit répond aux exigences suivantes au moment de la publication du présent avis :

3.1 Exigences essentielles minimales – Le kit SimTool doit :

3.1.1 Compatibilité – Le kit SimTool doit être compatible et autorisé par PROENGIN pour une utilisation avec le détecteur automatique d'agents chimiques AP4C (NSN : 6665-14-554-4482);



- 3.1.2 Être capable de connecter simultanément sans fil jusqu'à huit (8) détecteurs;
 - 3.1.3 Avoir une portée d'au moins 300 m (1 000 pieds) en visibilité directe dans des conditions idéales; et
 - 3.1.4 Permettre le transport et l'exploitation par un seul opérateur qualifié.
- 3.2 Fonctionnement – Le kit SimTool doit:
- 3.2.1 Permettre la réception en temps réel des informations de détection et d'état de tous les détecteurs dans un environnement de formation d'agents en direct;
 - 3.2.2 Permettre la création de dangers simulés et déclencher chaque détecteur individuellement en fonction de l'emplacement du danger, y compris les lectures simulées, les alarmes et les types de danger; et
 - 3.2.3 Autoriser l'enregistrement et la journalisation des événements, y compris la simulation, les connexions, les alarmes, etc. pour la lecture post-événement.
- 3.3 Température – Le kit SimTool doit:
- 3.3.1 Fonctionner à des températures allant (au minimum) de -30 °C à +50 °C; et
 - 3.3.2 Permettre le stockage à des températures allant (au minimum) de -35 °C à 70 °C.

Remarque : Les systèmes multiplex/multicanal peuvent comprendre un test pour les bactéries désignées et un autre pour les toxines désignées.

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti aux accords commerciaux suivants :

- Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC);
- Accord de libre-échange canadien (ALEC);
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP);
- Accord de libre-échange Canada-Colombie (ALECCO)
- Accord de libre-échange Canada-Panama (ALECPA)
- Accord de libre-échange Canada-Honduras (ALECH)
- Accord de libre-échange Canada-Corée (ALECC)

5. Justification de la prédétermination d'un fournisseur

PROENGIN est le seul fournisseur connu commercialisant des produits répondant aux exigences minimales essentielles décrites au paragraphe 3. PROENGIN a désigné VISIONTEC SYSTEMS comme le seul distributeur autorisé des produits, pièces et services PROENGIN au Canada.

6. Exception au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante au Règlement sur les marchés de l'État est invoquée pour le présent achat au titre du paragraphe 6d) – « les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ».



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

7. Exclusions ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions ou les raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité suivantes sont invoquées au titre du sous-alinéa 513(1)b)iii de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et justification similaire dans le cadre des accords commerciaux internationaux en raison d'une absence de concurrence pour des raisons techniques.

8. Date de livraison

Le produit doit être livré dans les 120 jours suivant l'attribution du contrat.

9. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Visiontec Systems
247 Armstrong Ave.,
Unit 1,
Georgetown,
Ontario
L7G 4X6

10. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou les services de construction décrits dans le PAC peuvent présenter un énoncé des capacités à la personne-ressource désignée, au plus tard à la date de clôture du présent préavis. L'énoncé des capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

11. Date de clôture pour la présentation d'un énoncé des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le **18 mars 2024 à 1400 h** (HNE).

12. Demandes de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

À l'attention de : Adam Cheung
Titre : DLP 8-1-1
Téléphone : 613-945-2730
Courriel : Adam.Cheung@forces.gc.ca



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

Vous êtes informé par la présente que le gouvernement a l'intention de négocier avec une seule entreprise identifiée ci-dessus. Si vous avez des questions concernant cette exigence, contactez l'agent de négociation des contrats identifié ci-dessus.

Un préavis d'attribution de contrat (PAC) permet aux ministères et organismes d'afficher un avis, pendant au moins vingt (20) jours civils, indiquant à la communauté des fournisseurs qu'ils ont l'intention d'attribuer un contrat de biens, de services ou de construction à un fournisseur pré-identifié, prestataire. Si aucun autre fournisseur ne soumet, au plus tard à la date de clôture, un énoncé de capacités qui répond aux exigences énoncées dans le PAC, l'autorité contractante pourra alors procéder à l'attribution du marché. Toutefois, si un énoncé de capacités répond aux exigences énoncées dans le PAC, l'autorité contractante lancera un processus d'appel d'offres complet.

Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services/biens décrits dans le présent avis peuvent soumettre une déclaration de capacités par écrit à la personne de contact identifiée dans le présent avis au plus tard à la date de clôture du présent avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.